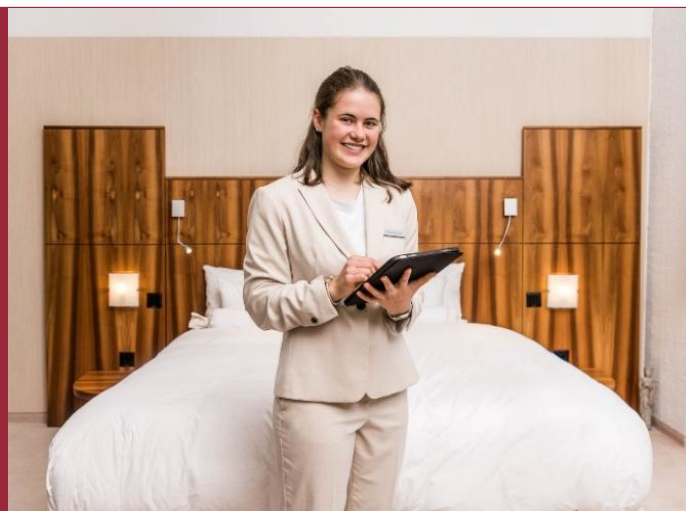


Les responsables du secteur hôtelier-intendance avec brevet fédéral disposent de solides compétences professionnelles dans la gestion d'entreprise, l'organisation du nettoyage, l'organisation du processus de l'entretien des textiles, les prestations de services de l'hôtellerie et les offres liées à la restauration.

Les responsables du secteur hôtelier-intendance sont dotés de compétences leur permettant d'effectuer un travail qualifié et spécialisé dans le secteur hôtelier-intendance et d'exercer des fonctions dirigeantes. Ils travaillent dans l'hôtellerie, dans des institutions du secteur de la santé et du social, dans divers établissements avec ménages collectifs, ainsi que dans des entreprises de services et d'externalisation (outsourcing).



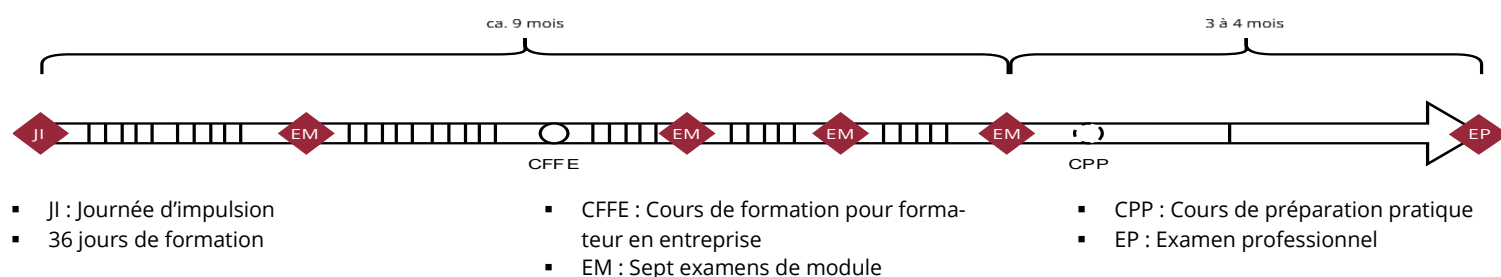
Conditions d'admission à l'examen professionnel :

- **V1** : Certificat fédéral de capacité (CFC) issu d'une formation professionnelle initiale d'au moins 2 ans dans le domaine de l'hôtellerie-intendance et au moins trois ans d'expérience professionnelle à un taux d'activité supérieur à 80 %, dont au moins un an d'expérience dans une fonction de cadre.
- **V2** : Brevet fédéral de paysanne / responsable de ménage agricole et au moins trois ans d'expérience professionnelle dans un ménage collectif à un taux d'activité supérieur à 80 %.
- **V3** : CFC ou titre équivalent ainsi que trois certificats de modules de base dans le domaine de l'hôtellerie-intendance (voir site web).
- **V4** : Huit ans d'expérience professionnelle à un taux d'activité supérieur à 80 %, dont au moins un an d'expérience dans une fonction de cadre, ainsi que trois certificats de modules de base dans le domaine de l'hôtellerie-intendance (voir site web).
- Formation pour formatrices et formateurs en entreprise (CFE) suivie.

Les modules en un coup d'œil :

- Gestion des collaborateurs
- Commercialisation d'offres et de prestations de services
- Utilisation des instruments financiers
- Conception de la gestion d'entreprise
- Planification et organisation du processus de nettoyage
- Planification et organisation du processus de l'entretien des textiles
- Conception et organisation d'offres de restauration et de prestations de services

Déroulement de la formation, de la journée d'introduction à l'examen professionnel :



Aperçu des coûts :

	Montant facturé	Subventions de la CCNT	Subvention fédérale	Montant restant
Cours, examens de module inclus	CHF 8'320.00	CHF 3'328.00	CHF 4'160.00	CHF 832.00
Examen professionnel	CHF 1'950.00	CHF 1'950.00	CHF 0.00	CHF 0.00

La CCNT verse à l'employeur une indemnité journalière pour chaque jour de cours et d'examen suivi.

Pour bénéficier de la subvention fédérale, tu dois avoir ton domicile fiscal en Suisse et payer toi-même les factures. Tu dois également avoir suivi l'examen professionnel en entier. C'est pourquoi la subvention fédérale ne peut être demandée qu'à la fin de la formation.

